

À tous les membres
du secteur psychosocial
et professionnel

Un mot d'Hélène Cardin, votre représentante syndicale

« Entre la CHIM et le CHUM »

Depuis quelque temps déjà, j'ai dû m'arrêter, laissant bien des combats de côté pour n'en affronter qu'un, celui de mon cancer. Devenue depuis, bénéficiaire des services de santé, je constate à nouveau combien, par l'excellence de leurs engagements professionnels respectifs, nos collègues de la santé, tout comme nous, sont le roc qui maintient cette organisation sociale et médicale. Malgré les changements majeurs vécus tant dans les réorganisations structurelles que dans l'évolution du savoir qui guide nos interventions, je peux vous dire que des gens, dont je suis, continuent de recevoir d'excellents soins grâce à vous tous. Chapeau!

Pour moi qui ai été au cœur de la tempête, écouter celle médiatisée sur les erreurs des tests qui servent à déterminer les traitements selon le type de cancer (HER1) me hérissait. Car entendre notre décideur, le ministre de la Santé M. Bolduc, affirmer que cette situation était exagérée par les journalistes, mes cheveux que j'avais alors encore m'étaient dressés sur la tête! Comment pouvait-il nier une situation décrite par les professionnels du réseau? Je savais en toute connaissance de cause quelle était la situation car mes propres tests ont été repris, puis repris, et repris, tantôt positifs, tantôt négatifs...

Après avoir pourchassé, débusqué et traqué cette bibitte qu'est le cancer, je suis à l'étape des traitements de chimiothérapie. Cette étape est, pour moi, celle de la guérison; mais ces nombreux traitements s'échelonneront sur la prochaine année.

Mon parcours syndical m'a permis de rencontrer des salariés-es professionnels-les et engagés-es oeuvrant dans le réseau de la Santé et des Services Sociaux et cela m'a toujours motivée à faire reconnaître leur travail. De l'équité salariale aux assurances collectives en passant par la reconnaissance des conditions de travail, quel beau mandat que de vous représenter!

Mais il me faut passer le flambeau à d'autres actuellement. Ce flambeau syndical est notre droit de parole. Qui mieux que nous connaissons les conditions réelles de travail dans lesquelles notre engagement fait toute la différence!

Bien à vous,



Hélène Cardin,
Représentante syndicale et V.P. secteur psychosocial et professionnel.